

**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA CHAPELLE D'AUREC
n°2023.03.03
Séance du 05 Avril 2023**

Nombre de membres	- afférents au Conseil Municipal	: 15	Date de la convocation :
	- en exercice	: 15	31 mars 2023
	- présents	: 13	

L'an deux mil vingt trois le cinq avril à 20 h 00, le Conseil Municipal de la Commune de LA CHAPELLE D'AUREC, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle du conseil municipal, sous la présidence de Caroline DI VINCENZO, Maire.

Présents : Caroline DI VINCENZO, Maire, Véronique JANUEL, Yves DARLES, Adjoint.

Jocelyne MONTET, Didier LHOSTE, Yvette CHOL, Christian FAUVET, Éric GROS, David RODRIGUES, Stéphanie BLANCHARD, Marie-Laure FAYARD, Boris RIGAUDON, Coralie RAVEL, Conseillers.

Excusés : Éric PETIT, Françoise GUERRIERI

Coralie RAVEL a été nommée secrétaire.

Objet de la délibération :

**AFFECTATION du RESULTAT DE FONCTIONNEMENT de
L'EXERCICE 2022 BUDGET PRINCIPAL**

Le Conseil Municipal,

Statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2022 du budget principal;

Constatant que le compte administratif 2022 du budget principal présente :

un **excédent de fonctionnement de clôture de 159 480,78 €**

↳ décide à l'unanimité des membres présents d'affecter le résultat comme suit :

AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT	
Résultat de fonctionnement	
<u>A. Résultat de l'exercice</u> précédé du signe + (excédent) ou – (déficit)	159 480,78 €
<u>B. Résultats antérieurs reportés</u>	
Ligne 002 du compte administratif précédé du signe + (excédent) ou – (déficit)	0,00 €
C Résultat à affecter	159 480,78 €
= A. + B. (hors restes à réaliser) (si C. est négatif, report du déficit ligne D002 ci-dessous)	
Solde d'exécution de la section d'investissement	
<u>D. Solde d'exécution cumulé d'investissement</u> (précédé du signe + ou –)	
D 001 (si déficit)	
R 001 (si excédent)	66 565,45 €
<u>E. Solde des restes à réaliser d'investissement</u> (précédé du signe + ou –)	- 4 573,00 €
Besoin de financement	
Excédent de financement	
Besoin de financement F. = D. + E.	0,00 €
AFFECTATION = C. = G. + H.	133 628,41 €
1) Affectation en réserves R1068 en investissement G. = au minimum couverture du besoin de financement F	159 480,78 €
2) H. Report en fonctionnement R 002	0,00 €
DEFICIT REPORTE D 002	

Le Maire,
Caroline DI VINCENZO

Secrétaire de séance
Coralie Ravel

Acte rendu exécutoire après dépôt
en Sous-Préfecture le 13 avril 2023
et publication ou notification le 13 avril 2023

AR Prefecture

043-214300584-20230405-DELI_2023_03_03-DE
Reçu le 13/04/2023